



FICHE FORMATION

CYBERSÉCURITÉ & CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Formation Protection des données : Devenir Data Protection Officer (DPO)

Durée : 5 Jours

L'essentiel

Développer les compétences nécessaires pour mettre en œuvre et gérer un cadre de conformité en matière de protection des données personnelles.

Cinq jours pour assumer la fonction de délégué à la protection des données : conformité, registre, analyses d'impact, relations avec l'autorité et les personnes concernées.

Enjeux

- Le DPO doit conseiller et contrôler sans décider : sa position est celle de l'indépendance, souvent inconfortable en interne.
- Les traitements sont dispersés dans tous les services, et beaucoup ne sont pas déclarés : recenser est un travail de terrain.
- Le cadre légal varie d'un pays à l'autre, alors que les données circulent au-delà des frontières.

Objectifs pédagogiques

- Situer le rôle, les missions et l'indépendance du DPO.
- Recenser les traitements et tenir un registre.
- Conduire une analyse d'impact et conseiller sur les mesures de sécurité.
- Gérer les droits des personnes, les violations de données et les transferts.
- Se préparer à l'examen de certification.

Programme détaillé

- 1 Principes de la protection des données et cadre juridique.
- 2 Rôle et missions du DPO.
- 3 Registre des traitements et bases légales.
- 4 Droits des personnes et gestion des demandes.
- 5 Analyse d'impact et sécurité des traitements.
- 6 Violations de données : détection, notification, gestion.
- 7 Transferts internationaux et sous-traitants.

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



8 Programme de conformité et rapports.

Public concerné

- Futurs DPO, juristes, responsables conformité et sécurité de l'information

Prérequis

- Aucun prérequis formel ; conditions du schéma de certification à vérifier avant inscription.

Modalités pédagogiques

- Formation avec études de cas de conformité.

Évaluation des acquis

- Examen de certification selon le schéma concerné.

Cadre d'application

Les textes européens cités (RGPD, NIS 2, DORA) ne s'appliquent pas d'office hors de l'Union européenne : leur portée pour une organisation implantée au Bénin ou ailleurs, et les textes locaux équivalents, sont à vérifier. Le DPO n'est pas obligatoire dans tous les cas ; sa désignation dépend de la loi applicable.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com